

## **Informations médicales avant la réalisation d'une gastroscopie**

La gastroscopie est une exploration visuelle, qui sert à mettre en évidence des lésions de l'oesophage, de l'estomac et du duodénum. Elle est utile à votre médecin, pour déterminer l'origine de vos symptômes.

Les médecins du service où vous séjournerez et les médecins du service de gastro-entérologie sont à votre disposition pour tout renseignement ou précision que vous souhaiteriez obtenir.

### ***Pourquoi choisir la gastroscopie ?***

C'est actuellement l'examen de référence pour explorer l'oesophage, l'estomac et le duodénum. Elle permet de mettre en évidence d'éventuelles lésions, qui peuvent faire l'objet de biopsies (prélèvement d'un fragment de tissu pour l'étudier au microscope) ou être traitées (exérèse de polypes, dilatation...).

### ***Comment se préparer pour la gastroscopie ?***

Il faut être à jeun strict : sans boire, ni manger ni fumer – durant les 8 heures précédant l'examen.

### ***Comment va se dérouler votre gastroscopie ?***

Le médecin gastro-entérologue utilise un appareil souple appelé endoscope qui est introduit par la bouche. Vous êtes installé(e), couché(e) sur le côté gauche. L'examen n'est pas douloureux. Vous n'êtes pas gêné pour respirer car l'endoscope ne va pas dans les poumons. En revanche, il faut maintenir une respiration bien régulière durant toute la durée de l'examen afin d'éviter d'éventuelles nausées. Par ailleurs, vous devez éviter d'avaler votre salive, en la laissant s'écouler à l'extérieur de votre bouche sur une protection. Pendant l'examen, de l'air est insufflé pour déplisser les parois et peut vous occasionner de petits renvois d'air. Pour votre sécurité, les pulsations et la saturation en oxygène (oxygénation du sang) sont suivies en continu pendant l'examen.

Pour minimiser l'inconfort lié à l'examen, une anesthésie locale de la gorge est réalisée. De manière habituelle (mais ce n'est pas obligatoire), un calmant et/ou un spasmolytique sont injectés par voie intraveineuse. Dans de rares cas, une anesthésie générale peut être requise. Il est alors de la compétence du médecin anesthésiste de répondre à vos questions relatives à sa spécialité.

Comme le fond de votre gorge a été endormi, nous vous demanderons de ne pas manger avant 30 minutes après la fin de l'examen. Si vous avez reçu du Dormicum (calmant), vous ne pouvez pas conduire de véhicule ni commander de machines pendant au moins 12 heures.

Entre chaque patient et suivant la réglementation en vigueur, l'endoscope est désinfecté et l'ensemble des accessoires utilisés (pinces à biopsies...) est stérilisé ou jeté (matériel à usage unique). Ces procédures font références pour prévenir la transmission éventuelles d'infections.

### ***Quelles complications peuvent survenir pendant l'examen ?***

Tout acte médical, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication.

Les complications de la gastroscopie sont très exceptionnelles. Ce sont en particulier : la perforation, l'hémorragie, les troubles cardio-vasculaires et respiratoires et l'infection. Elles peuvent nécessiter une hospitalisation. Elles peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux ou par la prise de certains traitements.

Toutes ces complications apparaissent le plus souvent lors de l'endoscopie, mais peuvent également se révéler quelques jours après l'examen (douleurs abdominales et du thorax, vomissement de sang rouge ou noir, toux, fièvre, frissons...).

Il est alors très important de contacter immédiatement le médecin qui a réalisé l'examen ou un de ses collègues au numéro de téléphone suivant : **081.20 91 11**.

En cas d'impossibilité de prendre contact avec eux, il est conseillé de se présenter au Service des Urgences de la Clinique Saint-Luc.

### **Quelle alternative ?**

La radiographie de l'estomac, réalisée après avoir avalé un produit opaque aux rayons X, est possible mais n'est pas aussi détaillée, et ne permet pas de prélever des échantillons ou d'effectuer un traitement. L'autorisation de remboursement de médicaments est souvent basée sur l'endoscopie, et non autorisée après radiographie. Le scanner et l'échographie ne remplacent pas la gastroscopie.

### **Et en cas de refus ?**

Si l'examen que votre médecin a proposé n'est pas réalisé, cela peut avoir des conséquences néfastes sur le plan médical (maladie curable non découverte) ou financier (médicaments non remboursés).